

<https://profdoc.iddocs.fr/spip.php?article4>

# Analyse Fourgous V2 : 0. Introduction

- Numérique : analyses - Numérique : Fourgous V2 -

Date de mise en ligne : lundi 14 mai 2012

---

profdoc.iddocs.fr - prof' doc' - Creative Commons CC BY-NC-SA

---

**Le 24 février 2012, Jean-Michel Fourgous, docteur en psychologie sociale, député UMP de la 11ème circonscription des Yvelines, membre de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, a publié un second rapport, dit « rapport de la mission parlementaire de Jean-Michel Fourgous, député des Yvelines, sur l'innovation des pratiques pédagogiques par le numérique et la formation des enseignants » [1].** Cette mission, confiée par le gouvernement Fillon, aboutit à la mise en avant de 25 propositions pour développer le numérique et de nouvelles pédagogies dans le système éducatif français.

Dans un premier temps lancé sur une lecture certes attentive, mais toutefois rapide, je me suis rendu vite compte que ce texte méritait une analyse détaillée. La valeur institutionnelle donnée au rapport conduit en effet à s'inquiéter des erreurs que l'on peut y trouver. Cette valeur institutionnelle se trouve ainsi dans la fonction même de M. Fourgous, mais aussi dans l'association inscrite au rapport de Pascal Cotentin, Inspecteur d'académie, conseiller TICE de Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles, ou de François Taddéi, directeur de recherches interdisciplinaires à l'université Paris Descartes, auteur d'un rapport sur l'éducation remis à l'OCDE [2], et dont on peut applaudir la performance progressiste, voire hautement démagogique, sur le site du TEDx Paris [3].

Il apparaît sur l'ensemble que la démarche méthodologique de M. Fourgous se fonde sur une logique simple. Il part de ses propositions, plus ou moins personnelles, plus ou moins soufflées, plus ou moins idéologiquement marquées. Comme la plupart de ses propositions sont très fragiles, pour ne pas dire mauvaises, il est amené à bâtir de mauvais raisonnements. Ceux-ci, de manière logique, s'appuient sur des données erronées, manipulées. Dans le fouillis de raisonnements et de propositions, la multiplication des tromperies nous empêche de donner un crédit quelconque à ce qui pourrait être intéressant, mais il faut préciser toutefois qu'il y a bien des éléments à reprendre de ce document de 237 pages. Il s'agit de trouver comment séparer le bon grain de l'ivraie.

Après avoir repéré les premières erreurs (p. 28), j'ai essayé de me convaincre que ce n'était qu'exceptions. Il faut croire que j'étais bien naïf. En continuant donc, j'ai observé la multiplication d'erreurs, mais toujours volontaire pour ma part à comprendre et rechercher les éléments qui pouvaient être repris objectivement. Ma démarche consiste donc, elle n'est pas parfaite, à présenter une analyse critique du propos de M. Fourgous, mais encore à former une série de contre-propositions, dont certaines s'appuient sur de bonnes idées, toutefois trop rares, de ce rapport.

Il n'en reste pas moins que la première contre-proposition, sur la forme et le fonds, est assez simple et clair : **invalider ce rapport de la mission parlementaire de Jean-Michel Fourgous, député des Yvelines, sur l'innovation des pratiques pédagogiques par le numérique et la formation des enseignants, entaché d'un nombre effarant d'erreurs, et mettre en place une commission légitime, compétente et indépendante pour étudier la question du développement des TIC dans le système éducatif français.**

Sur dix parties inégales dans ce rapport, avec des recoupements, des transferts, peu de transitions, la construction d'un plan pour l'analyse est difficile. Il me semble pertinent de proposer une analyse critique parallèle au rapport, d'autant qu'il s'agit à la fois de reprendre le raisonnement et l'utilisation des sources citées par M. Fourgous. Toutefois, du fait de recoupements évidents, je procéderai à quelques rapprochements, sans oublier de le préciser dans ce cas, avec les références exactes.

[LIRE LA SUITE : 1. Une orientation faussée sur les TIC](#)

---

[1] Disponible sur <http://www.missionfourgous-tice.fr/missionfourgous2/spip.php?article5>. Il fait suite à un premier rapport de 2010 (

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000080/0000.pdf>).

[2] Disponible sur <http://cri-paris.org/ocde-creativite-education-oecd-creativity/>.

[3] Disponible sur <http://www.tedxparis.com/2010/francois-taddei>.